



BFL CANADA services de risques et assurances inc.
2001 avenue McGill College, bureau 2200
Montréal QC H3A 1G1
Tél. : 514 843-3632
Sans frais : 1-866-688-9888
Télec. : 514 843-3842

Conditions particulières

N°: RLQ-CP-25-204-3469

Assuré désigné : **REGROUPEMENT LOISIR ET SPORT QUÉBEC**

Adresse : **7665 Boulevard Lacordaire, Montréal, QC H1S 2A7**

Et : **Fédération québécoise de la marche**

Et : **OXYGÈNE CLUB DE RANDONNÉE DE L'OUTAOUAIS**

**CES CONDITIONS PARTICULIÈRES COUVRENT LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF
TELLES QUE RÉGIR, SANCTIONNER, PUBLIER, PROMOUVOIR, FORMER ET ORGANISER**

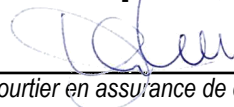
Type d'assurance	Assureur	Numéro de police	Période d'assurance	Limites d'assurance (devises canadiennes) Par période d'assurance
Assurance Responsabilité civile générale	La Compagnie d'assurance AIG du Canada	6645-7871	Du 1er décembre 2025 au 1er décembre 2026 à 00 h 01 (heure normale à l'adresse de l'assuré désigné tel que stipulé aux présentes)	5 000 000 \$ Par sinistre 5 000 000 \$ Produits et opérations complétés 5 000 000 \$ Pour commotions cérébrales – Limite globale pour l'ensemble des assurés membres du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) 5 000 000 \$ Préjudice personnel 1 000 000 \$ Administration de régimes d'avantages sociaux 5 000 000 \$ Responsabilité publicitaire 5 000 000 \$ Responsabilité locative 5 000 000 \$ Automobile – Formule des non-propriétaires F.P.Q. no 6 100 000 \$ Dommages aux véhicules loués (de moins de 30 jours) – F.A.Q. no 94 Franchise : 500\$ 25 000 \$ Frais médicaux (tiers parties) 0 \$ Franchise pour dommages matériels (biens d'autrui) et pour les blessures corporelles 2 500 \$ Franchise pour Administration de régimes d'avantage sociaux Exclusions importantes : Abus sexuel ou atteinte à la pudeur et maladies transmissibles, dommages aux véhicules loués pour une période de plus de 30 jours, tout véhicule de plus de 4 500 kg, pollution, discrimination, dommages-intérêts exemplaires ou punitifs, terrorisme.
Couverture excédentaire	TRISURA	SPC100688	1er décembre 2025 au 1er décembre 2026	3 000 000 \$ En excédent de la police primaire de 5 000 000 \$

Ce document constitue la première page de votre police d'assurance
Le libellé complet est disponible sur le site Internet du Regroupement Loisir et sport Québec au www.loisirsport.qc.ca

BFL CANADA services de risques et assurances inc.

Signé à Montréal ce 11 décembre 2025

BFL CANADA services de risques et assurances inc.


Josée Vallée, Courtier en assurance de dommages des entreprises

bflcanada.ca